

15 000 km parcourus par an : Les utilisateurs de véhicules électriques satisfaits et plus confiants sur les longues distances

À l'occasion de la publication de sa nouvelle étude, réalisée avec l'institut CSA sur les pratiques des particuliers équipés d'un véhicule 100 % électrique ou hybride rechargeable, Enedis confirme l'ancrage de la mobilité électrique dans le quotidien des Français. Avec 96 % d'utilisateurs satisfaits de leur expérience et des kilométrages annuels supérieurs à ceux observés pour les véhicules thermiques, l'électrique s'impose désormais comme une solution de mobilité à part entière, y compris pour les longues distances.

L'électrique s'installe durablement dans les usages

La mobilité électrique n'est plus réservée aux déplacements du quotidien. Plus d'un utilisateur sur deux (55 %) utilise son véhicule aussi bien pour ses trajets courants que pour ses déplacements de loisirs, le week-end ou pendant les vacances.

Cette polyvalence se traduit par des usages soutenus : les conducteurs de véhicules électriques parcourent en moyenne **15 000 kilomètres par an**, soit davantage que la moyenne observée pour le parc thermique.¹

La confiance dans l'électrique progresse également sur les longues distances. **Si le domicile demeure le principal lieu de recharge pour 81 % des utilisateurs**, 71 % d'entre eux utilisent les bornes accessibles au public. Parmi les utilisateurs qui réalisent des déplacements de loisirs, **un sur deux se déclare aujourd'hui prêt à parcourir plus de 600 kilomètres en toute sérénité**, signe d'une appropriation croissante de cette motorisation pour tous les types de trajets.

Une satisfaction qui atteint un niveau record

La satisfaction des conducteurs continue de progresser. **96 % des particuliers se déclarent satisfaits de leur véhicule électrique**, soit une hausse de 5 points par rapport à 2025.

¹ En 2025, le kilométrage annuel moyen effectué par les voitures particulières s'établit à 11 600 km. Etude SDES, 2026.

Dans un contexte marqué par le niveau des prix de l'énergie et des carburants, les économies réalisées à l'usage constituent le premier bénéfice cité par les utilisateurs. Le confort de conduite, le silence de fonctionnement et l'agrément d'utilisation figurent également parmi les principaux facteurs de satisfaction.

Ces résultats confirment que le véhicule électrique répond désormais pleinement aux besoins de mobilité des Français. Plus qu'une alternative, il s'impose comme une solution de déplacement mature, adaptée aussi bien aux trajets quotidiens qu'aux déplacements longue distance.

Le pilotage de la recharge, un potentiel encore à développer

Alors que le parc de véhicules électriques continue de croître, le pilotage de la recharge constitue un levier clé pour optimiser simultanément la facture des consommateurs et le fonctionnement du système électrique.

Pourtant, cette pratique reste encore perfectible : **seuls 32 % des utilisateurs déclarent piloter systématiquement leur recharge**, un niveau globalement stable depuis quatre ans.

Le développement de cet usage représente ainsi un gisement important d'optimisation, au bénéfice des conducteurs comme de la collectivité, en facilitant l'intégration de la mobilité électrique au réseau public de distribution.

Mathias Povse, membre du directoire, directeur Clients et Territoires d'Enedis, a déclaré : « *Pour accompagner cette dynamique, le réseau de recharge poursuit son développement à un rythme soutenu. La France compte désormais près de 200 000 points de charge ouverts au public, tandis que la puissance électrique totale disponible sur ces infrastructures a été multipliée par trois en trois ans. Enedis accompagne cet essor en raccordant à un rythme soutenu les infrastructures de recharge, notamment celles ouvertes au public. Le pilotage des bornes représente une opportunité d'optimisation du coût de la recharge permettant une économie d'au moins 15% sur la facture d'électricité, en rechargeant au meilleur moment.* »

[Retrouvez les synthèses des résultats de l'étude sur les comportements des particuliers.](#)

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 42 000 personnes. Au service de 39,6 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

Service Presse
4 place de la Pyramide
92800 Puteaux
+33 (0) 1 47 74 75 98
enedis.fr

Contact presse Enedis :
Thomé ORENGA
thome.orenga@enedis.fr
+33 (0) 6 64 80 57 96

